

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	11^{eme}
Nom de site	NATION	Numéro	216U8
Adresse du site	42-46, avenue Philippe Auguste	Hauteur	R+5 (32 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 1 antennes inactives.		
Complément d'info	Huit antennes dont quatre inactives sur quatre azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	23/12/2014
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	03/09/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	03/11/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout d'une antenne et le remplacement des sept antennes existantes par sept nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 60°, 150°, 240° et 330° .		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	6° à 12°
Estimation	60°, 330° <5V/m; 150° <4V/m; 240° <2V/m	Vis-à-vis (25m)	R + 8 (26,50 m)
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer 7 antennes panneaux par 8 antennes panneaux dont 4 antennes inactives.
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés sur l'édicule, à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	39,28 m (60°), 37,88 m (150°), 34,88 m (240°), 38,88 m (330°) pour les antennes actives 41,40 m pour les antennes inactives

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**


numéro	Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/M
1	Enseignement supérieur – Ecole de commerce « MBA ESG » Campus Philippe AUGUSTE	35 avenue Philippe AUGUSTE 75011 PARIS	H=14.5m	Oui	40.8 m	< 1V/M
2	Crèche privée	33 avenue Philippe AUGSUTE 75011 PARIS	H=23m	Non	56.1 m	< 1V/M
3	Crèche collective municipale	30 B avenue Philippe AUGUSTE 75011 PARIS	H=32m	Oui	57.2 m	< 1V/M
4	Crèche collective APATE	27 avenue Philippe AUGUSTE 75011 PARIS	H=32m	Non	83.7 m	< 1V/M
5	Lycée professionnel TURQUETIL	18 passage Turquetil 75011 PARIS	H=22.5m	Non	67.5 m	< 1V/M

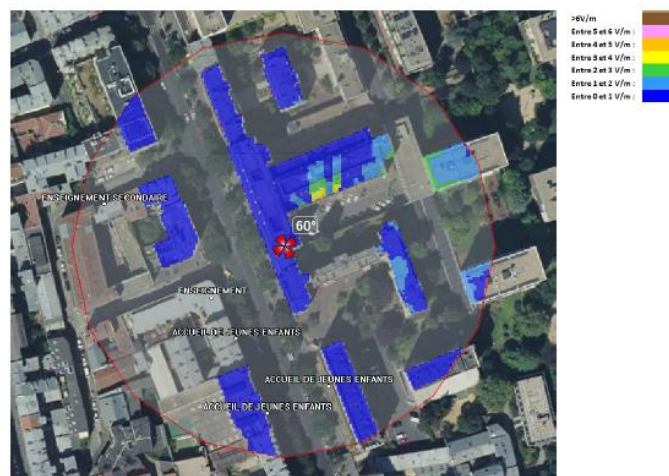
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

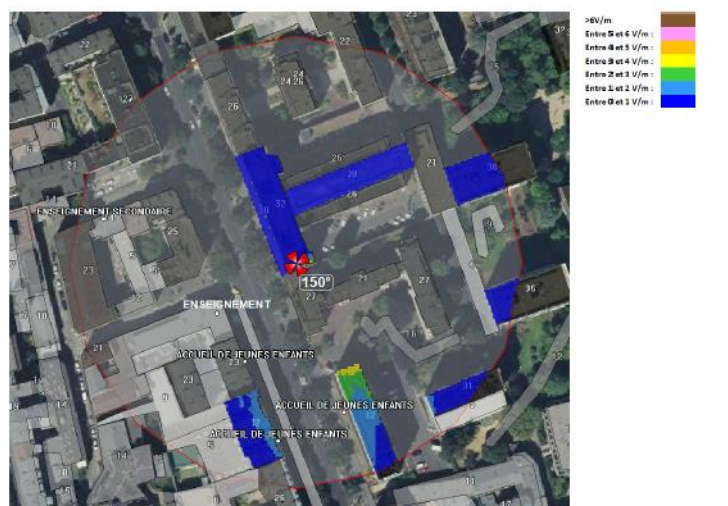


Simulation et conformité au seuil de la Charte

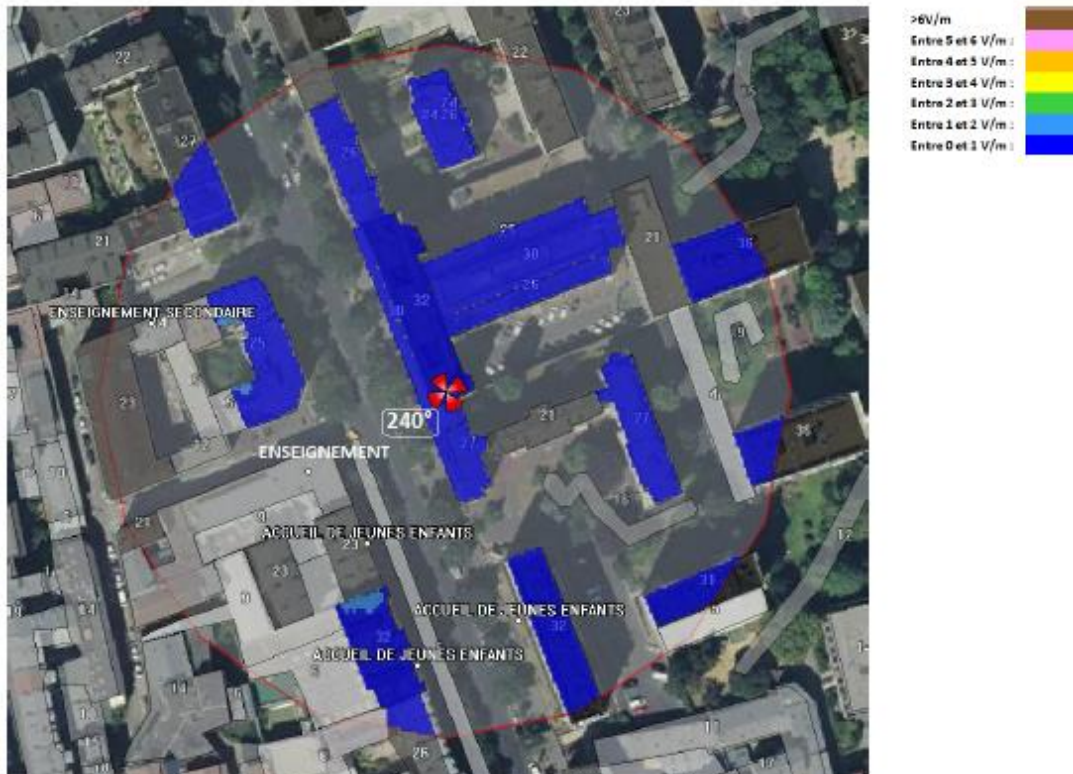
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5V/m. La hauteur correspondante est de 22.50m.



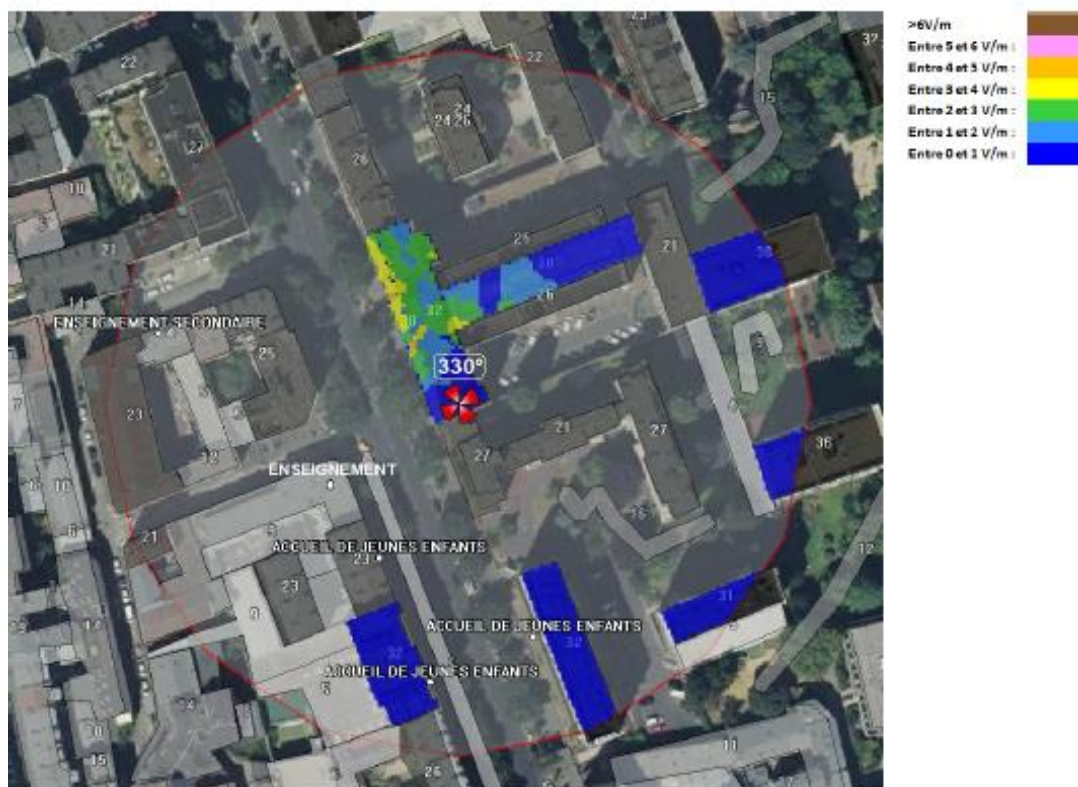
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5m.



	Azimut 60°	Azimut 150°	Azimut 240°	Azimut 330°
Niveau maximal	entre 4 et 5 V/m	Entre 3 et 4 V/m	Entre 1 et 2 V/m	Entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	28.5 m	22.5 m	28.5

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

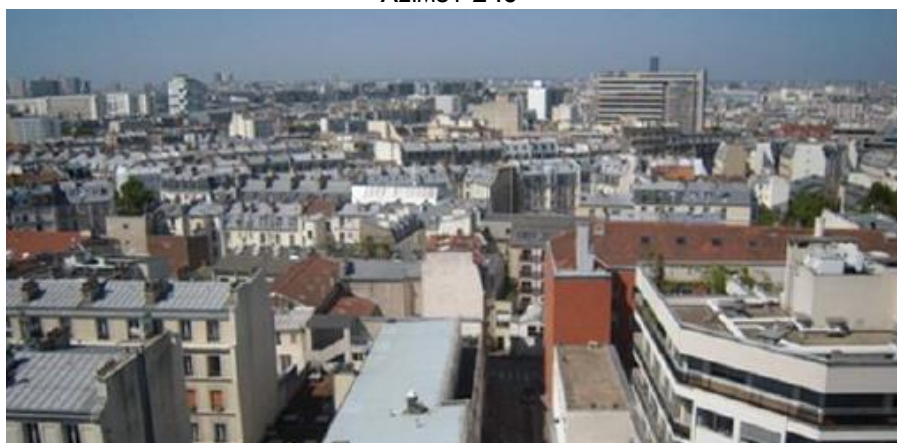
AZIMUT 60°



AZIMUT 150°



AZIMUT 240°



AZIMUT 330°

